

# LE FOREM RECHERCHE

## UN EXPERT EN GESTION DE PROJETS (H/F/X)

RECRUTEMENT  
INTERNE/  
EXTERNE

### CONTEXTE

*Le Forem est le Service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Son cœur de métier : l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail dans une perspective d'emploi durable et de qualité, ainsi que la satisfaction des besoins des employeurs et de leurs offres d'emploi.*

*En date du 16 juillet 2020, dans le cadre d'une note consacrée au lancement d'un marché de mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage des langues accessible à tout citoyen wallon, le Gouvernement a décidé de confier au Forem le pilotage d'un futur Plan Langues wallon, dont la plateforme précitée constituera un des composants majeures. A cette fin, il est convenu d'engager un Expert en gestion de projets au sein de la Direction Formation et Compétences au Siège central.*

### FONCTION

#### Mission

Vous assurez le pilotage du Plan Langues wallon, en ce compris la gestion fonctionnelle de sa composante plateforme d'apprentissage de sa conception à son évaluation en passant par sa mise en œuvre, en concertation avec les diverses parties prenantes (FOREM, IFAPME, Centres d'Insertion Socioprofessionnelle, Agence du Numérique), dans une logique d'offre de services intégrée et cohérente, à l'échelle de la Wallonie, en matière de formation en langues.

#### Activités

- vous assurez le suivi du déploiement de la plateforme d'apprentissage des langues et de l'offre de service liée (différents livrables disponibles sur la plateforme et activités déployées autour de celle-ci,...), en appui au fonctionnaire dirigeant (SPW) ;
- vous établissez la feuille de route annuelle du projet en concertation avec l'adjudicataire et les parties prenantes : opérateurs partenaires (Forem, IFAPME, CISP), Agence du Numérique, SPW et tutelle ;
- vous veillez au bon suivi de la feuille de route, assurez une communication rapprochée avec l'adjudicataire, interpellez ce dernier et alertez le responsable du marché (et le comité de pilotage : cf. infra) en cas de retards, manquements ou défaillances ;
- vous planifiez et organisez les réunions du comité de suivi de la plateforme en concertation avec l'adjudicataire ;
- vous planifiez et organisez les réunions du comité de pilotage de la plateforme en concertation avec la tutelle, le SPW et les opérateurs partenaires ;
- vous élaborez un Plan Langues intégré pour la Wallonie. Pour ce faire, vous réalisez un relevé des différents dispositifs existants auprès des opérateurs publics de formation, et vous identifiez les nouveaux développements souhaités en concertation avec ceux-ci ;
- vous mettez en place un comité de pilotage Plan Langues ;
- vous organisez une communauté de pratiques et d'échanges entre responsables, experts et formateurs des opérateurs ;
- vous identifiez les autres acteurs potentiellement utiles au déploiement du Plan Langues, émettez des propositions de collaboration et les mettez en œuvre en concertation avec les partenaires ;

### EN BREF

Lieu : Charleroi - Siège central

Service/Département : Direction  
Formation et Compétences

Date limite pour postuler : 12/11/2020

Type de contrat : Contrat à durée  
indéterminée

Niveau d'études/expérience requise :  
Master ou assimilé / 6 ans d'expérience

- vous participez à des projets de mobilités interrégionale et internationale impliquant une dimension de maîtrise des langues ;
- vous veillez à la promotion et à la diffusion du label Plan Langues wallon et de son offre de services via et avec les opérateurs partenaires (équipes pédagogiques, services de communication...) et le SPW ;
- vous réalisez un rapport d'activités annuel que vous soumettez au comité de pilotage.

### Conditions d'exercice

- l'Expert en gestion de projets travaillera à Charleroi au Siège Central ;
- il vous est proposé un contrat à durée indéterminée à temps plein ;
- Salaire selon l'échelle barémique A5/1. Pour information, cela équivaut à :
  - 3700,66 € mensuel brut indexé à 0 année d'ancienneté ;
  - 4173,10 € mensuel brut indexé à 6 années d'ancienneté.
- vous travaillez sous la responsabilité de la Directrice Formation & Compétences et en collaboration étroite avec l'équipe pédagogique, des partenaires externes de formation et le SPW ;
- vous êtes amené à vous déplacer et bénéficiez d'une souplesse horaire tout en vous adaptant aux nécessités de service ;
- la fonction s'exerce au minimum à 4/5è temps.



l'ancienneté peut être valorisée à concurrence de 6 ans d'expérience dans le secteur privé (ou indépendant) et pour le total des années prestées dans le secteur public.

## PROFIL RECHERCHÉ

### Compétences comportementales

- vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente et intègre et vous leur fournissez un service personnalisé ;
- vous êtes souple face au changement ;
- vous définissez les objectifs, les plans d'action et vous y impliquez les bonnes ressources, dans les délais impartis ;
- vous vous impliquez et vous démontrez de la volonté à générer des résultats et vous assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises ;
- vous négociez pour arriver à une situation "gagnant - gagnant" et vous êtes capable de convaincre un public ;
- vous résolvez les problèmes de manière autonome ;
- vous vous exprimez, tant par écrit qu'oralement, de manière claire et compréhensible et vous rapportez les données de manière correcte ;
- vous êtes capable de fédérer une équipe autour d'un projet et de faciliter le changement.

### Compétences techniques

- vous maîtrisez les principes, méthodes et outils de gestion de projets et vous êtes capable de les appliquer ;
- vous pouvez conduire et animer une réunion de suivi de projets ;
- vous connaissez l'environnement Windows et les logiciels de bureautique courants ;
- vous connaissez la structure, le fonctionnement, les décrets et les missions du Forem ;
- vous connaissez l'environnement socioéconomique wallon, les acteurs et les enjeux.

## POSTULER

### Conditions d'accès

- vous êtes titulaire d'un Master ou assimilé ;
- vous disposez d'une expérience de 6 ans en gestion de projets.

## Dossier de candidature

- rendez-vous sur [travailler-au-forem.leforem.be](http://travailler-au-forem.leforem.be)
  - créez un **compte candidat** (si nécessaire) ;
- **complétez les différents champs OBLIGATOIRES** :
  - diplôme ;
  - expériences professionnelles : celles-ci doivent être détaillées. Ces expériences professionnelles seront examinées uniquement sur base des informations introduites dans le champ adéquat (le CV ne les remplace pas) ;
  - veillez à y joindre les différents documents utiles à votre candidature en ligne :
    - copie du diplôme ;
    - lettre de motivation ;
    - curriculum vitae ;



**Par ailleurs, veuillez aussi joindre la réponse aux questions suivantes :**

1. *motivation et connaissances en lien avec la fonction d'Expert en gestion de projets : argumentez votre motivation pour la fonction d'Expert en gestion de projets ;*
2. *décrivez précisément un projet que vous avez géré (objectif, votre rôle, la méthodologie que vous avez utilisée).*

**Les réponses à ces deux points seront déterminantes dans le choix des candidatures retenues.**



**seuls les dossiers introduits de la sorte seront pris en considération ;**



**vous ne pouvez pas postuler via e-mail ;**



il est demandé aux candidats internes de faire connaître leur candidature à leur hiérarchie ;



les candidats qui sont en possession d'un diplôme étranger doivent remettre une équivalence de ce diplôme. Celle-ci peut s'obtenir auprès du service ad hoc du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;



le candidat doit satisfaire à la législation relative à l'accès au territoire belge et aux autorisations de travail. Il devra fournir les documents adéquats au plus tard au moment du dépôt de candidature ;



dès que votre dossier est complet, postulez sur l'offre « **104829 – Un Expert en gestion de projets** », et ce au plus tard le **12/11/2020**.

## Procédure de sélection

- après vérification des conditions d'accès, une présélection sera effectuée sur base des dossiers de candidature ;
- les candidats présélectionnés seront invités à se présenter aux épreuves éliminatoires de sélection :
  - une épreuve préliminaire portant sur les compétences techniques requises pour la fonction ;
  - un examen portant sur les compétences et caractéristiques psychologiques requises pour exercer la fonction ;
  - un entretien devant un jury.

### PLUS D'INFOS ?

- voir Annexe ;
- retrouvez sur notre site internet plus d'informations sur [ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#) ;
- votre contact : [selection.recrutement@forem.be](mailto:selection.recrutement@forem.be) [objet de mail : 104829].

## Annexe : Diplômes - titres pris en considération pour le niveau A

### 1) Les titres pris en considération pour l'admission au niveau A sont les suivants :

- les diplômes de master délivrés par une université, par une Haute école, une Ecole supérieure des Arts ou un établissement d'enseignement supérieur de promotion sociale ;
- les diplômes d'ingénieur civil et d'ingénieur industriel ;
- les diplômes de docteur délivrés par une université, au terme d'études de 3<sup>ème</sup> cycle ;
- les diplômes de médecin et de médecin vétérinaire ;
- les diplômes d'architecte délivrés par une université ou par un institut supérieur d'architecture ;
- les diplômes délivrés par une université ou par un établissement d'enseignement supérieur de type long au terme d'études de 2<sup>ème</sup> cycle ;
- les diplômes d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (A.E.S.S.) ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement artistique supérieur de type long, au terme d'études de 2<sup>ème</sup> cycle ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur de promotion sociale de type long, au terme d'études de 2<sup>ème</sup> cycle ;
- les diplômes délivrés par l'Ecole royale militaire donnant droit au titre d'ingénieur civil, de licencié ou de master ;
- les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur maritime, au terme d'études de 2<sup>ème</sup> cycle ;
- les diplômes de grades équivalents aux grades de master ainsi que de docteur et qui sont délivrés en application de législations de la Communauté française ou nationales antérieures ;
- les certifications professionnelles délivrées par les opérateurs publics belges de formation ou de validation des compétences et qui sont positionnées au niveau 7 au moins du Cadre francophone des certifications ;

2) Sont également admis les diplômes équivalents aux diplômes visés au point 1 et délivrés en application de la législation de la Communauté germanophone, de la Communauté flamande ou de l'Etat fédéral ;

3) Sont également admis les diplômes obtenus selon un régime étranger qui, en application de la procédure légale d'octroi de l'équivalence (ou en vertu de traités ou de conventions internationales), sont déclarés équivalents à l'un des diplômes visés au point 1.

